



Conseil des droits de l'homme

37^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Rwanda

Genève, le 25 Janvier 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse félicite le Rwanda pour les progrès réalisés, notamment la réforme du code pénal qui dépenalise la diffamation, l'amélioration de la situation dans les prisons et ses efforts pour la réintégration des prisonniers.

Elle souhaite formuler quatre recommandations au Rwanda :

- 1) Promouvoir un environnement favorable pour les médias indépendants et les organisations de la société civile, notamment en mettant les lois sur la société civile et les médias en conformité avec le droit à la liberté d'expression selon l'article 19 du Pacte International sur les droits civils et politiques.
- 2) Mener des enquêtes indépendantes sur tous les cas d'utilisation excessive de la force par les forces de sécurité, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées afin de traduire en justice les responsables.
- 3) Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.
- 4) Informer en avance les populations concernées par des processus d'expropriation et leur garantir une compensation équitable, conformément à la loi rwandaise sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et de la propriété foncière.
- 5) 2) Conduct independent investigations into all cases of excessive use of force by security forces, extrajudicial executions and enforced disappearances in order to bring those responsible to justice.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

- 6) 3) Ratify the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve